

Extrait du site UGTG.org

url :<http://ugtg.org/spip.php?article176>

# **UTS-UGTG : Travayã" l'ADAF ka mandã© kont !**

- Actualitã© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 13 janvier 2008

Mis à jour le : mardi 5 août 2008

---

**UGTG.org**

---

## KA KI KA PASÃO A LâEuros" A.D.A.F ?

LâEuros" A.D.A.F. est une Association de la loi 1901 dâEuros" Aide Ã la Famille, dont le siã"ge est situã© Rue de la Ville dâEuros" Orly Bergevin Ã Pointe-Ã -Pitre.

Son unique financeur est la Caisse dâEuros" Allocation Familiale âEuros" C.A.F.

## LâEuros" A.D.A.F. NI PWOBLÃÆM ;

[{JPEG}]1) actuellement, lâEuros"association a un total de dettes de plus de 700.000 â -, suite Ã la mauvaise gestion des dirigeants ;

2) les dettes sociales et patronales sâEuros"accumulent ;

3) depuis 4 ans, le loyer de ses locaux nâEuros"est pas payã© ;

4) aucun justificatif nâEuros"est produit pour une dã©pense de 250.000 â - mais cette somme est prã©sente dans lâEuros"audit fait par le Cabinet SERVA, audit demandã© par la CAF.

**En respect de lâEuros"article 9 des Statuts de lâEuros"Association, Mr GERMAIN, Vice-Prã©sident en exercice, est devenu Prã©sident de lâEuros"Association Ã la dã©mission de Mr COMBES.**

Depuis le 1er Juillet 2007, Mr GERMAIN aurait dã" convoquer une Assemblã©e Gã©nã©rale qui lâEuros"aurait infirmã© ou confirmã© Ã son poste de Prã©sident.

## AHAK PA FET âEuros! !

La CAF, unique bailleur de fonds, ne peut plus verser de lâEuros"argent Ã lâEuros" A.D.A.F. puisque lâEuros"association nâEuros"a pas de Prã©sident, ni de Conseil dâEuros"Administration.

**KA GERMAIN KA FÃÆ ... KA I KA ATANN :**

â pour faire parvenir Ã la CAF les comptes 2006 de lâEuros"Association ?

â pour provoquer une Assemblã©e Gã©nã©rale qui va Ã©lire un nouveau Conseil dâEuros"Administration, de maniã"re Ã recevoir la prestation de la CAF ?

Pito ki sa, GERMAIN a envoyã©, en catimini dans le dos du personnel, un plan de restructuration qui prã©voit le

licenciement de plus de 15 personnes.

CâEuros"est vrai, il a du mal ã justifier :

â le non-paiement de loyer des locaux administratifs ;

â lâEuros"accumulation des charges patronales ;

â la non production de justificatifs pour une dÃ©pense de 250.000 â ñ

**TRAVAYãÆ A LADAF KA MANDã0 KONTâEuros!**

**YO AN GRãÆV DãÆPI LE 07 JANVYã0 2008 !**

**GERMAIN âEuros" VIVIEN la race dã" siwotã",**

**dã" bonbansã", dã" dirigonflis finiâEuros! !**

P-ã -P, le 14/01/08

ADAF UTS-UGTG